

- l'autonomie à l'évêché d'Ipek, dont son frère Makarios est nommé métropolitain.
- 1570 Un synode, convoqué à Constantinople par le patriarche Mitrophanes III, délimite les droits des archevêchés d'Achris et d'Ipek, ainsi qu'il suit: Achris n'est pas plus un évêché national bulgare, qu'Ipek un évêché national serbe. Dans le ressort d'Achris il y a, en effet, des districts de population grecque, albanaise et bulgare, et dans le ressort d'Ipek des districts de population grecque, albanaise et serbe. Les deux diocèses recevront donc une administration autonome, toutefois dans les affaires spirituelles et dogmatiques, ils seront subordonnés au patriarcat oecuménique. Les archevêques de ces deux sièges seront élus par leurs suffragants et pourront porter le titre de métropolitain, mais nullement celui de patriarche.
- 1745—1750 Fondation de gymnases grecs à Kosani, à Siatista et au mont d'Athos, par Eugène Voulgaris.
- 1767 Un firman impérial abolit l'administration autonome des archevêchés d'Achris et d'Ipek et les subordonne entièrement au patriarcat de Constantinople. Par ce décret, le sultan voulut mettre fin aux querelles continues, résultant des aspirations et des empiètements de ces prélats.
- 1797 A Vienne et à Triest, les membres d'une société littéraire hellénique, fondée par Rigas de Phéré, sont arrêtés sous l'inculpation d'actes de trahison contre la Turquie. La plupart des membres de cette association étaient d'origine macédonienne.
- 1798 Le 28 avril, remise de huit des prisonniers aux autorités turques par la police autrichienne. Pendant la nuit du 11 au 12 juin, les huit sont